

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 038-213805161-20241219-24DEC055-AU



Bordereau de signature

DEC055 Logement Kolesnikova12280

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, <i>Application GF</i>	19/12/2024	
Anouck Tronel, <i>DIRECTRICE PR</i>	19/12/2024	
LOIC DURET, <i>DGS</i>	19/12/2024	
BERTRAND SPINDLER, <i>MAIRE</i>	19/12/2024	  Certificat au nom de BERTRAND SPINDLER (COMMUNE DE LA TRONCHE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 12 sept. 2023 à 14:18 au 12 sept. 2026 à 14:18.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : ACTES // ACTES JUR MAIRE



décision du maire

n°24DEC055

19 Décembre 2024

Pôle Ressources –
Service juridique

Renouvellement de convention d'occupation privative d'un logement communal à titre onéreux et précaire à la Villa des Alpes

Pages :
1

Le maire de la commune de La Tronche,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération en date du 25 mars 2024 portant délégation données au maire au titre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que par une convention du 04 janvier 2024, la commune de La Tronche a autorisé Madame et Monsieur KOLESNIKOVA à occuper le logement sis 5 rue Doyen Gosse à la Villa des Alpes à La Tronche,

Considérant que Madame KOLESNIKOVA a effectué une demande de renouvellement de cette convention d'occupation,

Décide

Article 1 : de signer le renouvellement de la convention d'occupation privative du logement sis 5 rue Doyen Gosse à la Villa des Alpes à La Tronche au profit de M. et Mme KOLESNIKOVA du **02 janvier 2025 jusqu'au 31 janvier 2025 inclus**.

Article 2 : la redevance mensuelle d'occupation, comprenant le loyer et les charges afférentes au logement, est fixée à **200 €** mensuel.

Article 3 : la présente décision sera transmise à la Trésorerie Principale de Saint Martin d'Hères pour être exécutée par toutes les voies de droit.

Article 4 : il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire,
Bertrand Spindler

Signé par : BERTRAND SPINDLER
Date : 19/12/2024
Qualité : MAIRE

Pièce jointe :
Renouvellement de convention
d'occupation privative d'un
logement
communal

**Télétransmis en
préfecture le :**

